



REVUE DE PRESSE

Retrouvez tous les articles sur la
Ville de Pont-Sainte-Marie !

JUILLET 2023

WWW.PONT-SAINTE-MARIE.FR

- 1** **RESTAURATION BAIE N° 20**
Page 1 à 3
- 2** **VISITES PATRIMOINE**
Page 4 à 5
- 3** **FRESQUE CFA**
Page 6 à 7
- 4** **ATELIER GRAFF**
Page 8
- 5** **CLASSEMENT COLLÈGES**
Page 9 à 10
- 6** **DOMAINE DE NAZARETH**
Page 11
- 7** **ARBRES REMARQUABLES**
Page 12
- 8** **CETA**
Page 13 à 14
- 9** **PRÉSERVATION DE L'EAU**
Page 15
- 10** **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**
Page 16

JUILLET 2023
REVUE DE PRESSE

11 VIOLENCES URBAINES
Page 17 à 20

12 FÊTE NATIONALE
Page 21 à 23

13 CINÉMA EN PLEIN AIR
Page 24

14 UFO STREET
Page 25

15 VACANCES ESPACES JEUNES
Page 26

16 VACANCES ACCUEIL DE LOISIRS
Page 27

17 TC PONTOIS
Page 28

18 BRAIN BOXING ACCADEMY
Page 29 à 34

19 MC ARTHUR GLEN
Page 35 à 37

20 MOT À MOT
Page 38 à 39

21 TRAVAUX PARKING CIMETIÈRE
Page 40

PONT-SAINTE-MARIE EN QUÊTE DE 10 000 € POUR UN VITRAIL « POLITIQUE »

La Ville et la Fondation du Patrimoine ont signé la souscription pour la restauration le vitrail de « La foi luttant contre l'hérésie ». La voilà lancée.



Les municipalités successives de Pont-Sainte-Marie et Lavau ont accordé les soins qu'elle méritait à l'église de l'Assomption-de-la-Vierge (les deux communes partagent le même lieu de culte). Les deux municipalités ont donc ratifié, mercredi, la convention de partenariat qui les lie à la Fondation du patrimoine, dans le cadre de la souscription publique qui doit financer les 10 000 € à charge des communes sur les 80 000 € nécessaires pour la restauration d'un vitrail historique de l'édifice.

L'un des rares dans l'Aube à évoquer sans fard la rancœur qui oppose catholiques et protestants, moins de vingt ans après la signature de l'édit rétablissant la paix civile, à Nantes.

POLITIQUE ET PROPAGANDE

Sur place, devant le vitrail de La foi luttant contre l'hérésie puis dans la salle des fêtes, les municipalités avaient réuni tous les partenaires de l'opération : Valéry Denis, vice-président du conseil départemental en charge de la culture, en sachant que l'État, la Région et le Département sont les grands financeurs de l'opération ; Éric Blanchegorge, conservateur des antiquités et objets d'art du Département ; Vincent Caputo, délégué départemental de la Fondation du patrimoine ; Danièle Boeglin, représentante des Amis du vitrail de l'Aube (AVA), association de soutien à la Cité du vitrail ; et Élisabeth de Bourleuf (atelier Belisama, Troyes), restauratrice diplômée retenue pour conduire le chantier.

Après l'exposé de Christian Coste, élu pontois en charge du patrimoine et historien de l'église, l'auditoire avait tous les éléments en main. Le vitrail est réalisé au tout début du XVIIe siècle. La fabrique achève alors l'élévation des dernières travées de l'église.

Curieusement, le carton retenu est adapté d'une gravure néerlandaise qui plaide pour la victoire de la Réforme sur l'Église catholique. Mais Collaert, le graveur, s'est inspiré de l'œuvre d'un artiste italien qui délivre le message exactement inverse. Une iconographie si efficace que les élus et les damnés sont interchangeable...

UN AN DE SOIN

En conclusion, Élisabeth de Bourleuf a détaillé les pathologies dont souffre l'œuvre de 4 m x 2,40 m. Un support déficient, le remplage de pierre. Les effets dévastateurs de l'eau sur les faces externe et interne de l'œuvre, qui attaquent la chimie même du matériau. L'encrassement du verre. Les atteintes aux grisailles, jaune d'argent et émaux. Et puis les plombs de casse qui troublent la lecture de l'œuvre. Un an de soins sera nécessaire à la restauration complète de la baie 20.

Et l'œuvre restaurée ne sera pas immédiatement reposée puisqu'elle sera exposée au grand public à la Cité du vitrail, en tant qu'œuvre majeure du patrimoine verrier aubois. La consécration donc, avant le retour dans cette baie 20 qui éclaire depuis plus de quatre siècles la chapelle des fonts baptismaux. L'appel aux dons est donc lancé.

Restauration de la baie 20 de l'église de l'Assomption-de-la-Vierge de Pont-Sainte-Marie.
Budget global : 80 000 € Montant de la souscription : 10 000 €

Plus d'informations sur www.fondation-patrimoine.org/80482

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id499521/article/2023-07-02/pont-sainte-marie-en-quete-de-10-000-eu-pour-un-vitrail-politique?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26word%3Dpont-sainte-marie>

UN VITRAIL DE L'ÉGLISE À PONT-SAINTE-MARIE PART EN RÉPARATION



Le vitrail de la baie n°20 de l'église Notre-Dame de l'Assomption à Pont-Sainte-Marie part en réparation. Trop vieux, il menaçait de s'écrouler à tout moment. Pour préserver cette baie, classée monument historique, la Fondation du Patrimoine se mobilise. La signature et l'ouverture de la souscription publique ont eu lieu à la salle des fêtes, à quelques mètres de l'église. Après sa restauration, le vitrail sera confié à la Cité du Vitrail pendant un an.

Source :

<https://www.canal32.fr/thematiques/culture/sujet/un-vitrail-de-leglise-de-pont-sainte-marie-part-en-reparation-du-05-jullet-2023.html>

VISITE PATRIMOINE

À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE-DAME



Depuis 500 ans, l'église Notre-Dame de L'Assomption, classée monument historique depuis 1895, surplombe la commune et regorge de chefs-d'œuvre et souvenirs marquant son histoire. À travers ce témoin du passé, lors de la visite dans le cadre « Un jour, une église », Christian Coste, conseiller municipal délégué au patrimoine local, a rappelé que la plupart des œuvres meublant l'édifice sont issues de dons ou legs de prêtres successifs n'ayant de cesse d'embellir leur église, usage rapporté dans les registres des archives locales. Outre découvrir des trésors inestimables par leur ancienneté et leur thème rarement développé, Christian Coste dirigeait son auditoire vers les vitraux avec une attention particulière pour le vitrail de la baie 20, véritable identité communale. Afin d'assurer une restauration dans les meilleures conditions, ce vitrail exceptionnel du XVI^e siècle, en grisaille et jaune d'argent éclairant les fonds baptismaux, représentant la lutte allégorique entre catholiques et protestants, fait l'objet d'un appel aux dons auprès de la fondation du Patrimoine. Elle doit être déposée à l'automne.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2023-07-29,EST|CAP_QUOTIDIENS,2023-07-29,EST,1|6

VISITE PATRIMOINE

SUR LES TRACES DU CAMP DU MOULINET



Lors de la visite commentée du camp du Moulinet, Christian Coste, conseiller municipal délégué au patrimoine communal, rappelait l'origine du quartier avec cette première appellation « Moulynet », trouvée sur une carte géographique datant de 1544.

PRÈS DE 500 ANS D'HISTOIRE

Au fil de la balade, Christian Coste expliquait l'installation de l'armée en 1875 pour en faire un champ de manœuvres. Puis, pendant 30 ans à partir de 1880, de grands concours hippiques s'y déroulaient suivis des cirques Barnum, en 1902, et Buffalo Bill, en 1905, attirant des milliers de personnes. Quel gigantisme ! Quel exotisme ! En août 1910, le monde fixait ses yeux sur Pont-Sainte-Marie qui recevait la première étape de la première course aérienne en France « le circuit de l'Est ». Après 1914, l'armée a renforcé l'occupation de ce terrain, mais de 1940 à 1945, le camp était occupé par l'ennemi. Enfin pendant 50 ans, il a servi de camp mobilisateur à l'armée française.

Depuis 2008, il s'est transformé progressivement en un nouveau quartier résidentiel. La visite s'est avérée fort instructive et a fasciné les visiteurs tant l'histoire du lieu résonnait avec la grande histoire.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2023-07-16,EST|CAP_QUOTIDIENS,2023-07-16,EST,|19

FRESQUE CFA

PONT-SAINTE-MARIE: AU CFA BTP, UNE FRESQUE POUR EN METTRE PLEIN LA VUE

La façade du centre de formation d'apprentis a repris des couleurs. Sous la férule de l'artiste local Argadol, des jeunes ont réalisé une fresque de 200 m².



S'il fallait être vu et identifié, c'est réussi. La fresque colorée de 200 m² qui recouvre la façade du centre de formation d'apprentis (CFA) du BTP, rue Danton à Pont-Sainte-Marie, capte à coup sûr le regard. Réalisé depuis deux ans par des élèves de l'établissement en collaboration avec l'artiste Argadol, l'ouvrage est enfin terminé.

UNE MEILLEURE VISIBILITÉ

Des visages (ceux d'apprentis ayant étudié là), des citations, les métiers auxquels le centre prépare... l'œuvre se dresse telle une vitrine, claire, lisible, efficace. Le projet est parti d'un double constat : tout d'abord, la façade, fissurée, méritait un sérieux rafraîchissement ; d'autre part, le CFA souffrait d'un manque d'identification. « L'artiste Argadol a réalisé deux fresques au collège Eurêka, c'est magnifique. Et on s'est dit qu'une fresque, ça donnerait un cachet supplémentaire à l'établissement. », observe le directeur Eric Lefranc. Et comme l'art et la culture figurent au programme des élèves de BP, autant faire d'une pierre deux coups. La réalisation devait répondre à deux exigences : mettre à l'honneur les jeunes et présenter les métiers proposés.

FORMER AU STREET ART

L'artiste local a tout suite adhéré au projet, multipliant les échanges avec les apprentis. « Pendant un an, nous avons eu des réunions pédagogiques, nous avons réparé la façade qui est notre cœur de métier », précise Mickael Batoux, formateur en peinture. « En parallèle, Argadol est venu régulièrement expliquer ce qu'est le street art et initier les volontaires à la technique de la bombe. » Élève en 1re année BP peinture, Abdoulaye affirme sa fierté : « Au début, je ne voyais pas l'utilité de la bombe. Ça me faisait penser à ce qu'on voit sur les murs à Paris. J'ai appris que c'était un autre métier dans le domaine de l'art. La technique de la bombe n'est pas faite pour détruire les murs mais pour les embellir. » Une expérience intéressante qui viendra aussi compléter son CV.

La réalisation s'est déroulée en deux étapes : la partie basse a été réalisée l'an dernier et la partie supérieure, cette année. Sur la façade, les citations émanant des apprentis, rappellent l'ambition, la persévérance, la solidarité nécessaires pour devenir un professionnel hors pair : « Tout est possible à qui rêve, ose, travaille et n'abandonne jamais », « Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès », « Together, you and I, we're team » (Ensemble, toi et moi, on forme une équipe NDLR).

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id501575/article/2023-07-08/pont-sainte-marie-au-cfa-btp-une-fresque-pour-en-mettre-plein-la-vue?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26word%3Dpont-sainte-marie>

ATELIER GRAFF

L'ATELIER GRAFF SE TERMINE PAR UNE FRESQUE



Dans le cadre des ateliers artistiques à destination des enfants en situation de handicap, l'artiste Rise Up Paint encadrait, mardi 18 juillet, un atelier graff au complexe sportif Henri-Jacquot. Après un temps d'apprentissage et d'entraînement, il a donné aux jeunes l'opportunité de laisser libre cours à leur imagination et de s'exprimer à travers cet art urbain. Puis ensemble, ils ont réalisé une fresque dédiée à Pont-Sainte-Marie, aux couleurs du blason de la ville, sur le mur de la halle. De quoi être fiers de cette belle signature.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2023-07-20,EST|CAP_QUOTIDIENS,2023-07-20,EST,1|8

CLASSEMENT COLLÈGES

VOICI LE CLASSEMENT DES 10 MEILLEURS COLLÈGES DE L'AUBE EN 2023

Le magazine l'Étudiant a publié un classement des meilleurs collèges de France en 2023. Une liste établie sur base de données fournies par l'Éducation nationale.



Le magazine l'Étudiant dévoile chaque année un classement des meilleurs collèges de France après publication des résultats du brevet. Le site propose ensuite un top cinq par région.

Parmi les critères analysés pour déterminer la qualité des établissements scolaires, le taux de réussite au brevet, les résultats des collégiens, la mixité sociale et la capacité de l'établissement à faire progresser ses élèves.

D'après ce classement, voici les meilleurs collèges de l'Aube de l'édition 2023, avec la note obtenue sur cinq points.

Collège des Roises - Piney 5/5
Collège Henri-Breton - Bar-sur-Seine 5/5
Collège Marguerite-Bourgeois - Troyes 5/5
Collège Saint-Dominique Savio - Troyes 5/5
Collège Amadis-Jamyn - Chaource 4/5
Collège de la Voie-Châtelaine - Arcis-sur-Aube 4/5
Collège Eugène-Belgrand - Ervy-le-Châtel 4/5
Collège Louis-Brisson - Sainte-Savine 4/5
Collège Nicolas-Bourbon - Vendevre-sur-Barse 4/5
Collège Saint-François-de-Sales - Troyes 4/5
Collège Saint-Joseph - Romilly-sur-Seine 4/5
Collège d'Othe et Vanne - Aix-Villemaur-Pâlis 3/5
Collège Eureka - Pont-Sainte-Marie 3/5
Collège Jean-Jaurès - Nogent-sur-Seine 3/5
Collège Jean-Moulin - Marigny-le-Châtel 3/5
Collège Max-Hutin - Bouilly 3/5
Collège Paul-Langevin - Sainte-Savine 3/5
Collège Pierre-Labonde - Méry-sur-Seine 3/5
Collège Saint-Bernard - Troyes 3/5
Collège Saint-Pierre en l'Isle - Troyes 3/5
Collège Albert-Camus - La Chapelle-Saint-Luc 2/5
Collège Julien-Regnier - Brienne-le-Château 2/5
Collège Marie-Curie - Troyes 2/5
Collège Paul-Portier - Bar-sur-Seine 2/5
Collège Beurnonville - Troyes 1/5
Collège Charles-Delaunay - Lusigny-sur-Barse 1/5
Collège de la Villeneuve - Saint-André-les-Vergers 1/5
Collège Gaston-Bachelard - Bar-sur-Aube 1/5
Collège des Jacobins - Troyes 1/5
Collège le Noyer-Marchand - Romilly-sur-Seine 1/5
Collège Paul-Langevin - Romilly-sur-Seine 1/5
Collège Pierre-Brossolette - La Chapelle-Saint-Luc 1/5
Collège Pierre-et-François-Pithou - Troyes 1/5

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id502937/article/2023-07-13/voici-le-classement-des-10-meilleurs-colleges-de-laube-en-2023?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%26desc%26word%3Dpont-sainte-marie>

DOMAINE DE NAZARETH

DES POULES AU DOMAINE DE NAZARETH



En retour aux sollicitations mensuelles de la commune, les résidents du Domaine de Nazareth ont invité à leur tour les Maripontains à un petit-déjeuner convivial et intergénérationnel dans la grande salle d'animation. Quelle belle surprise d'être accueillis et servis par les animatrices transformées en hôtesse de l'air, créant ainsi une ambiance chaleureuse autour du voyage. Ce rendez-vous fait partie des activités organisées régulièrement par le Domaine pour promouvoir le partage, les échanges et la convivialité entre résidents et extérieurs. Ce jour-là, le CCAS de Pont-Sainte-Marie saisisait l'occasion pour offrir trois poules à l'Ehpad.

Leur présence bénéfique à la fois thérapeutique et sociale, sera prétexte à sortie, promenade et petits soins, et rappellera la vie antérieure de bon nombre de résidents issus du monde agricole. Autre avantage, les poules profiteront des déchets alimentaires produits par les cuisines de l'établissement engagé dans une politique de développement durable.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2023-07-12,EST|CAP_QUOTIDIENS,2023-07-12,EST,1|10

ARBRES REMARQUABLES

LES ARBRES REMARQUABLES, UNE RICHESSE COLLECTIVE

En signant une convention de partenariat avec l'association Arbres, les communes forestières de l'Aube ont l'ambition de mettre en avant leur patrimoine naturel.



es communes forestières de l'Aube viennent de signer une convention de partenariat avec l'association Arbres, qui recense les arbres remarquables. Les arbres remarquables, dans l'Aube, on en connaît quelques-uns. Il y a ce sophora du Japon qui se trouve dans le parc du lycée forestier de Croigny, le grand tilleul du parc Lebocey, à Pont-Sainte-Marie, l'alisier de la forêt communale de Prugny, le tulipier de Virginie à Coursan-en-Othe ou encore le chêne de Vosnon, le « Pied-Cornier », considéré comme l'un des dix plus beaux arbres de France bien qu'il ait perdu la tête lors d'une tempête... Les étudiants de Croigny et l'Office national des forêts avaient établi un premier inventaire, dont s'était servi l'office de tourisme Othe-Armance pour organiser un circuit touristique.

CETA A. VIGNOLE

UNE JOURNÉE POUR PRÉPARER L'HIVERNAGE DES ABEILLES



C'est l'été et on pense déjà à l'hiver ? Tous les apiculteurs vous le diront : ce n'est pas au printemps que commence la saison apicole, mais à l'automne, au moment où se prépare l'hivernage des ruches. C'est sans doute pour cela que le Centre d'études techniques apicole Alphonse Vignole organise, le samedi 2 septembre, une journée d'information avec un technicien de l'Association de développement apicole du Grand Est sur ce sujet. Ça, c'est le thème du matin, à partir de 9 h 30. L'après-midi, à partir de 14 h, il sera question des effets du réchauffement climatique sur les colonies d'abeilles domestiques. Avis aux amateurs, le Ceta A. Vignole a décidé d'ouvrir cette journée à tous les apiculteurs « et amis des abeilles du département ou des départements voisins », adhérents ou non.

Journée d'information apicole, samedi 2 septembre, à partir de 9 h 30, à la Maison de l'animation et de la culture de Pont-Sainte-Marie, 10, rue Michel-Berger, 10150 Pont-Sainte-Marie.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id503822/article/2023-07-17/une-journee-pour-preparer-lhivernage-des-abeilles?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3DIastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26word%3Dpont-sainte-marie>

PAS D'INVENTAIRE EXHAUSTIF

Le souci, relevé en décembre 2022 par Joël Gilbert, correspondant aubois de l'association Arbres, qui recense ces arbres sur la base de critères stricts (l'âge et l'histoire, bien sûr, mais pas seulement), est qu'il n'y en a pas d'inventaire exhaustif pour le département. Autant dire que, même si son activité a permis d'en identifier quelques-uns de plus depuis le début de l'année, l'association Arbres va bénéficier de cette convention avec les communes forestières. Et ce n'est pas qu'une histoire de budget. « On va pouvoir raconter des histoires, organiser des parcours touristiques », assure Vanina Paoli-Gagin, la sénatrice de l'Aube et présidente de l'association des communes forestières. Mieux, s'enthousiasment plusieurs maires de communes forestières, en faisant participer les habitants, des arbres passés au travers des mailles du filet pourraient être identifiés.

L'ARBRE EN DEHORS DE LA FORÊT

Comme le notait Ophélie Touzé, lors de l'assemblée générale des Communes forestières de l'Aube, le vendredi 23 juin, les arbres remarquables sont à la fois un patrimoine naturel et un patrimoine culturel. Le côté naturel, explique Ophélie Touzé, est lié au code de l'Environnement (art. L.411-1). L'aspect culturel, lui, est régi par la convention de Faro (signée en 2005, entrée en vigueur en 2011). Leur protection pose la délicate « question législative de l'arbre hors-forêt », soulignait d'ailleurs la doctorante à l'université de Rouen. En attendant, les communes forestières ont du pain sur la planche : elles projettent une exposition photographique sur les grilles du conseil départemental. Ce sera en 2024.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id502094/article/2023-07-10/les-arbres-remarquables-une-richeesse-collective?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%26desc%26word%3Dpont-sainte-marie>

PRÉSERVATION DE L'EAU

L'EAU, EN PARLER POUR MIEUX LA PRÉSERVER



Le 12 juillet dernier, à l'occasion de la sortie nationale du film « Les algues vertes » de Pierre Jolivet, le cinéma Utopia, les Passeurs de texte, le Secours catholique - délégations Champagne Sud et Marne-Ardennes - et la Caritas Cap-Vert, se sont réunis pour un événement convivial et échanger sur la thématique préoccupante actuelle : l'eau.

DEUX CENTS SPECTATAIRES

Dans le cadre de leur partenariat de longue date, le Secours catholique recevait des membres du Cap-Vert, du 10 au 18 juillet, dans le but d'évaluer ce partenariat et de poursuivre les échanges d'expériences, ce qu'a d'ailleurs permis cette soirée.

Deux cents personnes sont venues partager un repas dans une ambiance de musiques et de danses capverdiennes. Puis 183 spectateurs ont assisté à la séance de cinéma. Deux salles ont été ouvertes pour la diffusion du film.

La soirée s'est poursuivie par un témoignage exclusif des Capverdiens qui ont présenté aux spectateurs leur réalité ainsi que leurs initiatives solidaires et innovantes pour répondre à la problématique de l'eau, qui se fait rare au Cap-Vert.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2023-07-19,EST|CAP_QUOTIDIENS,2023-07-19,EST,1|8

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

PONT-SAINTE-MARIE : IL EST TEMPS DE SE REPOSER POUR LES GYMNASTES VOLONTAIRES

Pour la prochaine saison, elles espèrent être plus nombreuses.



L'assemblée générale de l'Éducation physique et gymnastique volontaire (EPGV) de Pont-Sainte-Marie s'est tenue dernièrement à la salle Pont-Hubert, en présence d'Isabelle Eullaffroy, conseillère municipale déléguée aux sports. Le rapport moral lu par la présidente Ghislaine Neyton, et le financier au bilan sain par la trésorière, Sandra Fallet, étaient approuvés par l'assistance.

Sur la saison écoulée, le club comptait 41 adhérentes, gymnastique et pilates confondus. Lors de l'AG, ces dernières étaient venues partager ce moment convivial au cours duquel la prochaine saison était évoquée avec l'espoir d'avoir un effectif plus important. Rendez-vous le mardi 12 septembre de 18 h 30 à 19 h 30 au Cosec, rue Henri-Barbusse, pour la gym animée par Olympe et le mercredi 13 septembre de 19 h à 20 h à la Maison de l'animation et la culture, avenue Michel-Berger, pour le pilates animé par Jean-Baptiste. À savoir, les deux premières séances sont offertes pour un essai sans engagement.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id501211/article/2023-07-07/pont-sainte-marie-il-est-temps-de-se-reposer-pour-les-gymnastes-volontaires?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%26desc%26word%3Dpont-sainte-marie>

VIOLENCES URBAINES

ÉMEUTES À TROYES : LES PREMIÈRES CONDAMNATIONS PÉNALES SONT TOMBÉES

Plusieurs mineurs et jeunes majeurs interpellés par la police depuis jeudi ont été déférés devant des magistrats du tribunal judiciaire de Troyes ce week-end. Certains ont été condamnés. D'autres seront jugés prochainement.



Les premières sanctions pénales liées aux violences urbaines commises sont tombées. Dans un communiqué publié dimanche soir, le parquet de Troyes a fait état des premières condamnations prononcées à l'encontre de jeunes interpellés par les forces de l'ordre : « Depuis le 30 juin, 22 mesures de gardes à vue ont été prises dans le cadre de manifestations violentes qui ont eu lieu la nuit à Troyes et dans l'agglomération, souligne Julie Bernier, procureure de la République. Dimanche soir, trois mesures de garde à vue étaient encore en cours. »

À la suite de ces mesures de garde à vue, dix présentations devant le parquet ont été organisées samedi 1er et dimanche 2 juillet au tribunal judiciaire de Troyes : « Les personnes poursuivies, pour des faits de violences sur les forces de l'ordre participation à des groupements en vue de violences ou de destruction, dégradations de biens sont de jeunes majeurs ou des mineurs, sont souvent peu ou pas connus de la Justice », précise la procureure.

DEUX MAJEURS CONDAMNÉS

Concernant les majeurs. Deux interpellés « âgés de 21 ans dont l'un est originaire de la Seine-Saint-Denis, ont été condamnés dimanche, suivant la procédure de comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (c'est-à-dire qu'ils ont, en résumé, plaidé coupable et accepté la peine proposée par le parquet, NDLR) ».

Ils ont écopé, « pour des faits de participation à un groupement en vue de la préparation de violences volontaires contre les personnes ou de destruction ou dégradation de biens, de peines de 105 heures de travail d'intérêt général avec interdiction de participer à une manifestation sur la voie publique pendant deux ans à Troyes, La Chapelle-Saint-Luc, les Noes-près-Troyes, Sainte-Savine, Pont-Sainte-Marie, Rosières-près-Troyes, et Saint-André-les-Vergers, interdiction de séjour avenue des Lombards et Jules Guesde pendant un an ainsi que rue Bernard Paissy à La Chapelle Saint Luc ». En cas de non-exécution de leurs heures de TIG, ils risquent trois mois de prison ferme. Leurs téléphones ont été confisqués.

TROIS AUTRES EN DÉTENTION PROVISOIRE

Trois autres majeurs comparaîtront mardi selon la procédure de comparution immédiate. Dférés dimanche, ils ont, dans l'attente de l'audience, été placés en détention provisoire conformément aux réquisitions du parquet.

Il s'agit d'un homme de 22 ans poursuivi pour « participation à un groupement en vue d la préparation de violences volontaires contre les personnes ou de destruction ou dégradation de biens et violences volontaires sur policiers municipaux avec arme et en réunion ».

Les deux autres majeurs sont âgés de 22 et 18 ans. Ils sont poursuivis pour « participation à un groupement en vue de la préparation de violences volontaires contre les personnes ou de destruction ou dégradation de biens destruction par moyen dangereux destruction/dégradation en réunion lors d'une manifestation publique, violences sur personnes dépositaires de l'autorité publique ».

QUATRE MINEURS SOUS CONTRÔLE JUDICIAIRE

Quatre mineurs ont également été présentés samedi et dimanche devant le juge des enfants. Ils ont été placés sous contrôle judiciaire. Il s'agit pour le premier, selon le parquet, « d'un mineur âgé de 16 ans pour participation à un groupement en vue de la préparation de violences volontaires contre les personnes ou de destruction ou dégradation de biens. Il comparaitra devant le juge des enfants pour qu'il soit statué sur sa culpabilité le 9 octobre prochain. »

Pour le deuxième, « d'un mineur de 14 ans pour participation à un groupement en vue de la préparation de violences volontaires contre les personnes ou de destruction ou dégradation de biens et violences volontaires sur policiers municipaux sans ITT avec arme et en réunion. Il comparaitra devant le juge des enfants pour qu'il soit statué sur sa culpabilité le 14 août. »

Pour le troisième, « d'un mineur de 15 ans pour participation à un groupement en vue de la préparation de violences volontaires contre les personnes ou de destruction ou dégradation de biens, destruction par moyen dangereux, destruction/dégradation en réunion lors d'une manifestation publique, violences sur personnes dépositaires de l'autorité publique. Il comparaitra devant le juge des enfants pour qu'il soit statué sur sa culpabilité le 14 août ».

Pour le quatrième, « d'un mineur de 15 ans pour violences avec arme sur personnes dépositaires de l'autorité publique. Il comparaitra devant le juge des enfants pour qu'il soit statué sur sa culpabilité le 14 août. »

INTERDICTION DE SORTIE ENTRE 19H ET 8H

La procureure précise que les contrôles judiciaires de ces mineurs « prévoient une interdiction de sortir de leur domicile entre 19h et 8h, une interdiction de se rendre dans certains lieux où ont été commis les faits, une interdiction de participer à des manifestations sur la voie publique à Troyes, La Chapelle-Saint-Luc, Pont-Sainte-Marie, Les Noes-près-Troyes, Saint-André-les-Vergers, Sainte-Savine, Rosières-près-Troyes ». Ils ont également l'obligation de pointer une fois par semaine au commissariat de police, ont interdiction de rentrer en contact avec leurs coauteurs et interdiction de porter ou détenir une arme.

Enfin, un mineur âgé de 14 ans a été déféré samedi pour « mise en œuvre d'une composition pénale pour participation à un groupement en vue de la préparation de violences volontaires contre les personnes ou de destruction ou dégradation de biens. Les mesures prévues sont un stage et l'interdiction de paraître à La Chapelle-Saint-Luc, Pont-Sainte-Marie, Les Noes-près-Troyes, Saint-André-les-Vergers, Sainte-Savine, Rosières-près-Troyes pendant 6 mois » conclut le parquet.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id499728/article/2023-07-03/emeutes-troyes-les-premieres-condamnations-penales-sont-tombees?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26word%3Dpont-sainte-marie>

VIOLENCES URBAINES

LE POINT SUR LES ARRESTATIONS DANS L'AUBE



La procureure de la République à Troyes a dressé, ce dimanche soir, le bilan judiciaire après les faits de violences urbaines dans le département. Depuis le 30 juin, 22 mesures de gardes à vue ont été prises dans le cadre des manifestations nocturnes dans l'agglomération troyenne. La plupart des individus mis en cause sont « de jeunes majeurs ou des mineurs, souvent peu ou pas connus de la justice ».

Trois majeurs comparaitront ce mardi à Troyes (en comparution immédiate). En attendant, ils ont été placés en détention. 2 majeurs ont été condamnés ce dimanche à 105h de travail d'intérêt général (plus notamment des interdictions de manifestation sur la voie publique). 4 mineurs, de 14 à 16 ans, ont été présentés devant le juge des enfants et placés sous contrôle judiciaire. Un dernier mineur de 14 ans a été déféré samedi, devra participer à un stage et s'est vu remettre une interdiction de paraître pendant 6 mois à La Chapelle Saint-Luc, Pont-Sainte-Marie, les Noës-près, Troyes, Saint-André-les-Vergers, Sainte-Savine et Rosières-près-Troyes.

Source :

<https://www.canal32.fr/thematiques/societe/sujet/violences-urbaines-le-point-sur-les-arrestations-et-les-premieres-condamnations-dans-laube.html>

FÊTE NATIONALE

FÊTE NATIONALE : LE PROGRAMME DES FESTIVITÉS DANS L'AGGLOMÉRATION

Les festivités de la Fête nationale se dérouleront jeudi 13 et vendredi 14 juillet à Troyes et dans les communes de l'agglomération. Retrouvez le programme des animations.



PONT-SAINTE-MARIE :

Jeudi 13 juillet – stade Henri Jacquot

18 h : fête foraine avec manèges, autos tamponneuses et snack (opération spéciale le 13 juillet de 18 h à 20 h : 1 tour acheté = 1 tour offert !)

21 h : animations musicales

22 h : retraite aux flambeaux (départ au stade)

Vendredi 14 juillet – stade Henri- Jacquot

16 h : animations sportives ouvertes à tous (tir à l'arc, kayak, escalade, foot, tournois de pétanque) et fête foraine

18 h 30 : cérémonie au monument aux morts

19 h : apéritif offert par la Ville (salle des Fêtes)

19 h 30 : repas républicain dansant à la salle des fêtes, sur inscription (places limitées)

21 h : animations musicales avec DJ

23 h : feu d'artifice

23 h 30 : soirée dansante ouverte à tous.

Lors de ces deux journées, la buvette sera assurée par l'association ASPSM.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id502108/article/2023-07-11/fete-nationale-le-programme-des-festivites-dans-lagglomeration?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26word%3Dpont-sainte-marie>

FÊTE NATIONALE

FESTIVITÉS ET CONVIVIALITÉ POUR UN 14 JUILLET RÉUSSI



Pendant deux jours, la commune s'est parée des couleurs de la Fête nationale. Les festivités débutaient, dès le jeudi 13 juillet, sur le stade Henri-Jacquot avec la fête foraine et, dans la soirée, la retraite aux flambeaux qui a réuni des dizaines de lampions multicolores. Dans une ambiance festive, le cortège enfantin déambulait dans le centre-bourg avant de rejoindre le stade où les attendaient des animations musicales. Vendredi, afin d'éviter de potentielles fortes chaleurs, la cérémonie au monument aux morts se déroulait à 18 h 30, suivie d'un apéritif ouvert à tous les Maripontains, puis du repas républicain dansant dans la salle des fêtes. Durant l'après-midi, les animations sportives avec tir à l'arc, kayak, escalade, foot, tournoi de pétanque réjouissaient le plus grand nombre. En apothéose de cette journée festive marquant l'unité nationale, le très populaire feu d'artifice tiré à 23 h attirait des centaines de curieux.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2023-07-16,EST|CAP_QUOTIDIENS,2023-07-16,EST,|18

CINÉMA EN PLEIN AIR

CINÉMA EN PLEIN AIR

VENDREDI 28 JUILLET



En partenariat avec la Ligue de l'enseignement dans le cadre du projet « Cinestival », la commune, via la politique de la ville, organise une projection en plein air du film *Dumbo*, dessin animé choisi par les enfants de l'Espace Jeunes. Toujours dans l'optique de rendre les manifestations accessibles à tous, cette soirée, le vendredi 28 juillet, sera l'occasion de réunir les Maripontains pour passer un moment convivial et non convenu. De plus, des activités ludiques à l'attention des enfants seront proposées dès 18 h, entre diverses structures gonflables et initiations sportives. L'association Agis dans ta ville assurera la restauration pour les plus gourmands.

Et à la nuit tombée, place au cinéma ! Avant la diffusion du dessin animé, seront présentés les courts-métrages réalisés par les enfants de l'Espace Jeunes. En effet, depuis septembre, ils se sont initiés au travail de cinéaste en réalisant de bout en bout des mini-films, de l'écriture au scénario, en passant par l'interprétation, la manipulation du matériel professionnel et le montage avec « La cicatrice », « Venu d'ailleurs », « Une journée au musée » et « Ramasse-moi ». Des bancs seront mis à disposition. Rendez-vous vendredi 28 juillet au complexe Henri-Jacquot.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2023-07-21,EST|CAP_QUOTIDIENS,2023-07-21,EST,1|8

UFO STREET

LES FILLES DE L'ESPACE JEUNES RÉCOMPENSÉES



En raison des violences urbaines survenues en début d'été, la grande finale nationale de l'Ufostreet devant se dérouler à Paris les 1^{er} et 2 juillet a malheureusement été annulée. Toutefois, pour récompenser les efforts et les performances des deux équipes maripontaines en lice, les jeunes filles de l'Espace Jeunes ont reçu un maillot personnalisé offert par l'Ufolep. C'est la deuxième année consécutive que Pont-Sainte-Marie parvient à se qualifier pour la finale nationale avec, cette fois, deux équipes exclusivement féminines !

Durant les vacances scolaires, les enfants de l'Espace Jeunes ont participé à plusieurs reprises au projet Ufostreet qui a pour objectif de développer l'accessibilité des activités physiques et sportives pour tous. Ainsi, des jeunes issus de différentes communes du département se sont affrontés en équipes lors des diverses rencontres avec du football, panna, homeball et danse. Suite à cette compétition, les deux équipes 100 % féminines de Pont-Sainte-Marie, « Doo Brazil » et « Ufo Girl », ont réussi à se qualifier parmi les meilleures de France pour la grande finale nationale. Félicitations à ces jeunes filles pour leur parcours remarquable et rendez-vous l'année prochaine.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2023-07-21,EST|CAP_QUOTIDIENS,2023-07-21,EST,|18

DES OLYMPIADES ENTRE CENTRES DE LOISIRS

Avec la perspective des Jeux Olympiques de Paris 2024, le stade Henri-Jacquot de Pont-Sainte-Marie accueillait les Olympiades organisées par l'espace jeunes le temps d'un après-midi.



COORDINATION, ADRESSE, RAPIDITÉ, JEU DU BÉRET...

En lien avec les accueils de loisirs Mille couleurs et Franklin de La Chapelle-Saint-Luc, les Maripontains proposaient de nombreuses épreuves sportives avec des défis tels les jeux de coordination et d'adresse, des parcours de rapidité, le jeu du béret et bien d'autres encore, tout aussi attrayants et distrayants.

Outre le fait de bien s'amuser, les jeunes athlètes ont révélé leur esprit d'équipe, et ont montré leur fair-play quels que soient les résultats, car le bien-fondé de cette journée était de bien se distraire et rire ensemble. Pari gagné !

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2023-07-18,EST|CAP_QUOTIDIENS,2023-07-18,EST,1|8

VACANCES ACCUEIL DE LOISIRS

PLUS DE 80 ENFANTS PAR JOUR AU CENTRE DE LOISIRS



L'été a démarré fort à l'accueil de loisirs de Pont-Sainte-Marie !

Avec plus de 80 enfants par jour, les vacances battent leur plein avec un programme varié de visites passionnantes et captivantes : France Miniature à Élancourt, la Fermette de La Rivière-de-Corps, le Parc de l'Auxois, aux Poils d'Assenay, à l'accrobranche, au kayak, sans oublier les journées au lac de Géraudot... Afin de privilégier les moments en famille, les équipes ont organisé des soirées parents-enfants et un après-midi festif avec une belle participation de tous. Par ailleurs, un séjour à Gérardmer (Vosges) pour un groupe s'est révélé gratifiant pour ces jeunes aventuriers à la découverte du monde !

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2023-07-29,EST|CAP_QUOTIDIENS,2023-07-29,EST,|16

TC PONTOIS

DEUX MARIPONTAINS S'ILLUSTRENT AU TENNIS



Dernièrement, avaient lieu les phases finales des championnats par équipe simple et double pour les Galaxie Orange.

Les deux jeunes Maripontains, Juliette Maire et Lyoris Theriot, âgés de 8 et 9 ans, concouraient. Faisant preuve d'une belle complicité et d'une grande détermination, ils ont remporté tous leurs matchs sans perdre un seul set, tout en assurant une progression significative tout au long de la compétition. De ce fait, s'illustrant de la plus belle des manières, ils devenaient champions dans les deux catégories, en simple et en double.

Deux graines de futurs grands champions qui, déjà, portent haut les couleurs du Tennis club pontois.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2023-07-16,EST|CAP_QUOTIDIENS,2023-07-16,EST,|18

BRAIN BOXING ACCADEMY

RAPHAËL MONNY SONGE À PASSER PRO

Le cadet des Monny, frustré par la politique actuelle dans la boxe amateur, songe très sérieusement à prendre une licence professionnelle, en attendant les derniers tournois de sélection olympique, prévus en 2024.



« Je n'ai pas encore pris une décision définitive, souligne le - de 80 kg troyen, qui s'entraîne aujourd'hui à la Boxe Brain Academy, à Pont-Sainte-Marie. Une chose est sûre, je n'abandonne pas le projet olympique. Mais j'ai besoin de me lancer de nouveaux défis. »

Barré cette année par Mathieu Bauderlique, au terme d'une décision plus que contestable, battu aux Ceintures Montana alors qu'il était convaincu d'avoir gagné, Raphaël Monny a dû digérer ces différentes déceptions.

« Bauderlique a disputé les Championnats d'Europe sans parvenir à briller (il a été éliminé au deuxième tour en Pologne, en étant même compté lors du troisième round, NDLR) et n'a donc pas obtenu le ticket français pour les Jeux, souligne Raphaël. Logiquement, les cartes sont rebattues. Pas sûr que Mathieu continue d'ailleurs à viser une qualification pour les jeux Olympiques. »

L'idée, pour Raphaël, est donc de monter chez les pros à la rentrée, de disputer quelques rencontres et... de revenir chez les amateurs pour un tournoi de sélection olympique organisé par la Fédération française de boxe.

« Oui, c'est à peu près ça, confirme Raphaël Monny. Je sais que c'est compliqué de trouver des combats chez les pros. Victorien, mon frère, en a fait l'amère expérience. Je m'entraîne pour être prêt. »

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id503775/article/2023-07-17/raphael-monny-songe-passer-pro?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26word%3Dpont-sainte-marie>

BRAIN BOXING ACCADEMY

Y AURA-T-IL DES AUBOIS AUX JEUX OLYMPIQUES DE PARIS, EN 2024, DANS UN AN JOUR POUR JOUR?

Dans un an, jour pour jour, le 26 juillet 2024, Paris ouvrira sa quinzaine olympique. Une manifestation d'envergure que tout le peuple sportif français attend. Notre département aura-t-il seulement, dans la délégation tricolore, des représentants ? On fait le point.



ILS SONT SÛRS D'Y ÊTRE

Difficile de dire avec exactitude qui représentera le département. Seule Gloria Agblemagnon, qui vit et s'entraîne sur Troyes, est assurée de porter le maillot de l'équipe de France lors des jeux Paralympiques. La spécialiste du poids, dans la catégorie F20 (celle des déficiences intellectuelles) tentera de s'offrir une première médaille à ce niveau, après avoir décroché le bronze aux Championnats du monde, en 2019, à Dubaï.

ILS SONT EN BALLOTTAGE FAVORABLE

Abdoul-Karim Bathily, né à Troyes, boxeur à la Brain Boxing Academy de Pont-Sainte-Marie, défend depuis deux ans les couleurs du Mali. Frustré lors des derniers Championnats de France, jamais dans les radars des sélectionneurs nationaux, Abdoul-Karim a fait le choix de représenter le pays de ses origines. Mais avant de voir Paris, de combattre pour le Mali aux Jeux, le boxeur formé au Stade Troyen devra franchir le cap du Tournoi de qualification olympique, en septembre, à Dakar. « Il boxe cette semaine aux Championnats d'Afrique, à Yaoundé, souligne Mamadou, son grand frère et entraîneur. Abdoul-Karim a remporté ces Championnats d'Afrique en 2022. Il devrait logiquement retrouver les mêmes adversaires que l'an dernier, et les combattre à nouveau lors du TQO de septembre. » Le jeune Bathily, en moins de 57 kg, « a de très bonnes chances de se qualifier pour les Jeux », assure Mamadou Bathily.

Le coach de la Brain Boxing Academy s'occupe, en parallèle, de la destinée de Raphaël Monny. Monny, affecté par les décisions arbitrales défavorables ces derniers mois, a prévu de passer pro à la rentrée. Sans perdre de vue une éventuelle qualification olympique. « Mais là, pour Raphaël, il faudra attendre les tournois de qualification olympique mondiaux, en 2024... s'il est sélectionné pour participer à ces TQO par les instances fédérales », précise Mamadou Bathily.

Elle ne tire pas pour la France mais est licenciée depuis cette année au club des Archers des prés dorés. La Tchèque Marie Horackova, qui a permis au club arcisien de décrocher le titre national par équipes, poursuivra l'aventure l'année prochaine dans le club aubois. « Elle est actuellement 60e mondiale en tir olympique », souligne son président Alain Michaud. L'idée de la Tchèque de 25 ans, originaire de Plzen, est « évidemment d'être présente à Paris », elle qui a déjà participé aux Jeux de Tokyo en 2021. « Il faut d'abord que je me qualifie », indique-t-elle. Les partenaires de Marie ont-ils une chance ? « Non, le niveau est trop juste, répond Alain Michaud. Notre meilleure carte, Audrey Machinet, ne s'est pas qualifiée pour les Championnats de France Elites (elle est en revanche championne de France en salle, NDLR). Elle veut se consacrer, dans un proche avenir, au tir de campagne. Avant, éventuellement, à l'avenir, de se recentrer sur le tir olympique. »

Toujours au tir, mais à la carabine cette fois, Brian Baudouin (prononcez Bri comme le fromage - Anne) champion d'Europe 2021 par équipes avec Océane Muller, devrait selon toute vraisemblance être présent à... Châteauroux, là où seront disputées les épreuves de tir. Brian Baudouin, septième des derniers Jeux européens, a manqué de peu la qualification directe.

« Ils qualifiaient les quatre premiers, souligne-t-il. J'ai malgré tout obtenu ma qualification pour les Championnats du monde, qui se joueront à la mi-août à Bakou. » OÙ, là encore, il tentera de poinçonner son ticket pour les Jeux. « Il y aura d'autres opportunités, en 2024, aux Championnats d'Europe et au Tournoi de qualification olympique », dit-il.

Le Savinien aura une dernière chance, en cas de non-qualification. « En tant que pays hôte, nous aurons le droit à un quota, qui sera distribué au meilleur Français par catégorie. À 10 mètres, je suis pour le moment le meilleur tricolore. »

Brian aura aussi l'occasion, en mixte, peut-être avec Océane Muller, de participer aux Jeux-2024. « On a pris l'argent en avril sur la Coupe du monde de Lima, une première pour nous », précise Brian Baudouin.

ILS PEUVENT ESPÉRER ÊTRE PRÉSENTS

Il y a de grandes incertitudes entourant les joueurs de foot. Tanguy Zoukrou, Wilson Odobert et Alexis Tibidi ont participé au dernier Mondial U20. Feront-ils partie de la sélection qui disputera les Jeux en 2024 ? Porteront-ils encore le maillot de l'Estac ? Un joueur troyen, révélation de la saison à venir, pourrait-il intégrer les Espoirs, comme l'a fait Yasser Larouci ces derniers mois ? Autant de questions auxquelles, aujourd'hui, nous ne sommes pas capables de répondre.

Pour les cyclistes, l'équation semble également difficile à résoudre. En cas de très grosse saison 2024, Jérémy Cabot, Noa Isidore et Joris Delbove peuvent-ils surprendre ? Cabot, spécialiste du chrono, peut-il devancer les cadors Latour, Cavagna, Armirail ou Benjamin Thomas ?

Noa Isidore, puncheur en devenir, peut-il intégrer l'équipe de France en cas d'énorme saison 2024 ? « Impossible, répond-il. Sur la route, il y aura des coureurs comme Laporte, Alaphilippe. Je n'ai pas encore leur niveau. Une sélection est non envisageable. Je suis beaucoup trop jeune. » Dans la sélection belge, chez les femmes, il n'est pas farfelu d'imaginer voir Marion Norbert, née à Troyes, servir de coéquipière à Lotte Kopecky.

En judo, si elle part de loin, Agathe Devitry, championne de France en – de 63 kg en titre, peut, en cas de défaillance ou de blessure de Clarisse Agbegnenou, être une solution crédible de repli. Mais, pour cela, la Baralbine doit grimper dans la hiérarchie internationale.

Enfin, en athlétisme, Aïcha Moumin, actuellement blessée, étudiante aux Etats-Unis à Waco, devra exploser son record personnel et faire les minima français (1,96 m). pour espérer participer à ses premiers Jeux. « Ce sera mon objectif en 2024 », témoigne l'athlète licenciée au TOS athlétisme.

POUR EUX, LES JO ARRIVENT PEUT-ÊTRE TROP TÔT

Outre Noa Isidore en cyclisme, plusieurs sportifs aubois seront encore trop jeunes en 2024 pour prétendre à une sélection. On pense notamment à la triathlète Laly Porentru, à la pongiste Isà Cok, à la kayakiste Emilie Moret. On songe également aux judokas David Ali ou Téo L'Herbier, aux grimpeuses Saula et Meije Lerondel. La liste, évidemment, n'est pas exhaustive.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id506168/article/2023-07-25/y-aura-t-il-des-aubois-aux-jeux-olympiques-de-paris-en-2024-dans-un-jour-pour?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%26desc%26start%3D10%26word%3Dpont-sainte-marie>

MC ARTHUR GLEN

PONT-SAINTE-MARIE : PREMIER FEU VERT POUR L'EXTENSION DE MCARTHURGLEN

La commission départementale d'aménagement commercial a rendu un avis favorable au projet d'extension de 1 400 m² de McArthurGlen à Pont-Sainte-Marie. Objectif, moderniser le centre sur le plan environnemental, améliorer le parcours client et accueillir de nouvelles enseignes.



McArthurGlen a franchi une première étape importante dans sa volonté d'agrandir son centre de Pont-Sainte-Marie. Mercredi, la préfecture de l'Aube a fait part de la décision favorable de la CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial) concernant son projet. Un passage obligé pour tous les nouveaux programmes commerciaux supérieurs à 1 000 m².

« Ce lundi 24 juillet, une réunion de la Commission départementale d'aménagement commercial de l'Aube s'est tenue et a rendu un avis favorable à la demande présentée par la société "Mall and Market". Cette société, mandatée par la Société "OPPCI Savils IM European Outlet Fund" en qualité de propriétaire, a présenté un projet consistant en l'extension de 1 341 m² de la surface de vente du centre de magasins de marques McArthurGlen Troyes à Pont-Sainte-Marie », écrit la préfecture dans son communiqué de presse. Un communiqué qui a mis sur la place publique un projet qui était jusqu'ici resté discret.

MODERNISER LE CENTRE

En quoi consiste ce projet d'extension ? Selon nos informations, ce dernier se décline en deux volets. D'une part, il s'agit de moderniser le centre, notamment sur le plan environnemental, avec des bâtiments moins consommateurs d'énergies. D'autre part, McArthur veut améliorer le parcours client, l'expérience client avec la mise en place de nouveaux services dédiés aux consommateurs.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

L'attractivité commerciale sera également renforcée avec la création de cellules dédiées à de nouvelles enseignes. Un cheminement et des placettes de type « village » seront créés pour accueillir ces commerces mais pas seulement. Des espaces de restauration, aires de jeux et de repos seront proposés aux visiteurs. Une partie dédiée à l'événementiel sera réalisée avec la construction d'une maison champenoise.

La société d'expertise en urbanisme commercial « Mall and Market », citée dans le communiqué de la préfecture, est habituée à collaborer avec le groupe McArthurGlen. Elle a notamment travaillé sur les centres de Normandie (Douains, Eure) et de Provence (Miramas, Bouches-du-Rhône).

ENCORE DES ÉTAPES À FRANCHIR

D'autres étapes restent encore à franchir avant que le projet entre dans sa phase de réalisation concrète. Le permis de construire est toujours en phase d'instruction. Il pourrait être validé avant la fin de l'été. Pour rappel, McArthurGlen a attiré près de 3,7 millions de visiteurs l'an dernier.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id506594/article/2023-07-26/pont-sainte-marie-premier-feu-vert-pour-lextension-de-mcarthurglen?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%26desc%26start%3D10%26word%3Dpont-sainte-marie>

MC ARTHUR GLEN

FLIXBUS: « UNE OPTION SUPPLÉMENTAIRE POUR VENIR CHEZ NOUS »



Chaque jour, un Flixbus arrive à McArthurGlen à 10 h 45, tandis qu'un autre en part à 17 h 20. Le fruit d'un partenariat qui date « de quatre ou cinq ans » avec l'entreprise de gestion d'autocars longue distance, qui a considéré le centre de marques outlet de Pont-Sainte-Marie comme une bonne destination pour ses trajets. « C'est une bonne solution de transport durable, déjà. Après, c'est vrai que le centre est bien positionné par rapport à l'autoroute. C'est difficile de quantifier l'apport que ça représente pour la fréquentation du centre, mais c'est une option supplémentaire pour venir chez nous, qui nous est assurément bénéfique », estime Fabio Schiavetti, directeur du centre McArthurGlen.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id506916/article/2023-07-28/flixbus-une-option-supplementaire-pour-venir-chez-nous?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%26desc%26word%3Dpont-sainte-marie>

MOT À MOT

APPRENDRE LA LANGUE FRANÇAISE AVEC MOT À MOT

Les bénévoles de l'association Mot à mot proposent des ateliers sociolinguistiques aux étrangers présents sur le territoire, et aux Aulois en difficultés avec la langue.



Depuis le début de l'année, les bénévoles que compte l'association Mot à mot, et leurs apprenants, peuvent disposer d'un local à Troyes (dans le quartier des Marots) pour organiser des ateliers sociolinguistiques (ASL). Ce lieu de proximité vient compléter les autres sites utilisés par l'association à Saint-André-les-Vergers (dans les locaux de la Ligue de l'Enseignement), à Pont-Sainte-Marie (MAC), à Romilly-sur-Seine, ou encore à Bar-sur-Seine.

Ce nouveau local a été mis à disposition par le bailleur social Troyes Aube Habitat. L'association est locataire mais ne paye que les charges. « C'est un vrai plus pour nous, précise la directrice Béatrice Bergeron, et le président Pascal Andrieux. Nous sommes toujours à la recherche de locaux et de bénévoles que nous formons et accompagnons. Nous avons des demandes d'ateliers collectifs sur Troyes et l'agglomération ».

RENDRE LES PERSONNES AUTONOMES DANS LEURS DÉMARCHES

Actuellement près de 75 personnes participent à différents ASL (Alpha, niveau 1...) cinq jours et demi par semaine (environ 6h). « La nationalité des personnes que nous accueillons fluctue en fonction de l'actualité, observent les responsables. Ils ont souvent des niveaux très différents en français et nous déterminons avec eux des objectifs pour les aider au maximum ». L'atelier Alpha permet d'apprendre les bases du français pour se débrouiller dans la vie quotidienne.

L'objectif étant de les rendre autonomes pour qu'ils poursuivent leur cursus. « Notre association assure une mission d'utilité publique ». Elle fonctionne grâce à sa directrice (salarié), une dizaine de bénévoles, et un soutien financier de la Caisse d'allocation familiale, Troyes Champagne Métropole, et l'État. Le budget annuel est d'environ 100000€ « mais nous sommes contraints de faire des économies », précise la directrice.

Mot à mot reste actif cet été, et propose du 1er juillet au 31 août plusieurs ateliers (écriture, cuisine, informatique...) dans le cadre du dispositif de l'État « Quartier d'été ». Ils viennent compléter les ateliers à thème organisés toute l'année en plus des ASL.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id503059/article/2023-07-14/apprendre-la-langue-francaise-avec-mot-mot?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26word%3Dpont-sainte-marie>

TRAVAUX ESPLANADE DES ANCIENS COMBATTANTS

RESTRICTION DE CIRCULATION RUE ANATOLE FRANCE



Du 19 au 26 juillet, des travaux de réfection de revêtement de voirie auront lieu sur l'esplanade des Anciens-Combattants, rue Anatole-France.

Les restrictions de circulation seront les suivantes : interdiction de stationner, circulation limitée à 30 km/h et maintien de l'accès aux propriétés riverains.

Source :

VILLE DE PONT-SAINTE-MARIE

